

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4843>



Compte-rendu du CTSD du 17 mars 2015

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: mardi 14 avril 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Quelques échos des interventions de la FSU lors du CTSD du 17 mars 2015 étudiant les créations et suppressions de postes prévues à la rentrée 2015 dans les collèges de Saône-et-Loire.

Déclaration FSU :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration de la FSU

Réponse du DASEN à notre déclaration :

Ce que vous jugez insuffisant est aussi une conséquence de la baisse démographique. Nous avons fait le choix de l'équité basé sur une répartition transparente qui n'a pas été contestée auparavant. Nous sommes conscients du problème de l'effet de seuil que cela peut engendrer mais on est dans une période de construction de la rentrée 2015 et des ajustements sont encore possibles. Surtout que les prévisions des établissements sont souvent trop élevées par rapport aux chiffres de la DSDEN. Nous avons un H/E dans le département qui est supérieur au H/E national. Chaque établissement dispose de 3H au moins de marge de manœuvre. Il est vrai que certains collèges voient leurs moyens baisser mais nous ne pouvons pas distribuer plus que ce que nous avons.

Concernant le problème des nombreux BMP et l'augmentation des CSD et CSR, nous y travaillons !

L'ajustement des moyens ne se fera, et les chefs d'établissement le savent, qu'au mois de juin où les effectifs réels seront connus (à ce jour un différentiel de plus de 300 élèves entre les prévisions de la DSDEN et les chefs d'établissement)

Sur la réforme des collèges, il s'agit d'une réforme pédagogique avant tout. Il faudra travailler différemment pour répondre mieux aux besoins surtout au regard du constat inquiétant de l'écart qui se creuse entre les élèves lors de leur passage au collège. Un élève sur cinq n'arrive pas à la fin de la troisième.

Préparation de la rentrée :

La secrétaire Générale revient sur les établissements pour lesquels la FSU a proposé des modifications lors du groupe de travail du vendredi 13 mars. Voici quelques exemples :

Autun Le Vallon : Poste de Technologie, il s'agit bien d'un déprofilage (l'année précédente un poste de Maths avait été bloqué pour un professeur de techno). Le DASEN se demande si cette situation a lésé quelqu'un et précise qu'il va s'informer auprès du Rectorat (RH).

Etang sur Arroux : Poste de Physique, la collègue concernée fera finalement un CSD de 3H30 sur Digoin et non à Epinac jugé trop loin. Pour le poste d'Espagnol on ne sait toujours pas si le complément au Creusot (Blum) est au lycée général ou au lycée professionnel.

Epinac : CSD de SVT, nous avons informé la DSDEN que la collègue pressentie pour effectuer ce CSD ne pourrait pas l'assurer puisqu'elle bénéficiait d'un dossier médical. Ils vont contacter la DRH.

Buxy : Poste d'Allemand, un stagiaire est bien prévu sur ce poste pour la rentrée 2015. Il y a des chances que cette situation soit étudiée au niveau du rectorat.

Chagny : CSD de 5,5h en SVT, prévu initialement à Doisneau. Il sera finalement de 4h et implanté à Beaune en Côte d'Or.

Robert Doisneau : Poste profilé Allemand FLS est transformé en poste de Lettres profilé FLS. Cela est lié au fait que la collègue qui assurait le FLS était, à l'origine, une prof d'Allemand ; comme elle s'en va, le poste est transformé en Lettres. La DSDEN a engagé un travail sur l'enseignement du FLS dans cet établissement.

Givry : Poste d'EPS, pas d'autres solutions pour l'instant. Poste de Lettres Modernes, pas d'autres solutions non plus, mais ils suivent le cas de près. Le DASEN précise que l'effectif est presque de 28 élèves en 5ème et qu'il est possible qu'il y ait une division supplémentaire en juin.

Pierre de Bresse : CSD de SVT. Le collègue concerné, que le SNES a contacté, a déjà un service de 17H30 dans son établissement. De plus il n'était même pas au courant, le Principal n'ayant pas encore présenté sa répartition (1

ou 2 divisions en moins), le CA n'étant réuni que fin mars.

Sur ce point, nous avons déjà demandé au DASEN d'inciter les chefs d'établissement à présenter la répartition de la DHG au mois de février. Nous avons insisté. Il nous a alors répondu qu'il ne pouvait pas obliger les principaux à présenter leur répartition aussi tôt, mais qu'il n'était pas opposé au dialogue. Il a également précisé que le sujet devrait être abordé dans une instance appelée « conférence des animateurs de bassin » réunissant les chefs d'établissement.

Sennecey-le-Grand : Création d'un poste SVT avec 6h de CSD au collège de Tournus.

Charolles : Ouverture d'un poste d'Anglais (11h au collège + 9h au lycée).

Cuisery : CSD de 8 heures en Lettres modernes alors qu'il y a 7 HSA. Les collègues vont refuser les heures supplémentaires pour éviter ce CSD. La DSDEN ne veut pas en tenir compte car elle estime que les 5 professeurs de Lettres modernes peuvent absorber ces 7 HSA.

Bréart : Fermeture d'un poste Histoire-géographie.

Schuman : Ouverture d'un poste d'EPS (bien qu'il n'y ait que 16h). Effort prenant en compte le classement du collège en REP et une future hausse démographique.

Enfin, sur la question de la sectorisation des lycées mâconnais, le DASEN nous explique qu'une réflexion est en cours, qu'il attend une réponse du recteur tout en reconnaissant le problème des dérogations. Une réponse est attendue avant la fin de l'année scolaire.

Les représentants des personnels ont voté à l'unanimité contre ces conditions et un autre CTSD s'est tenu le mercredi 25 mars. **A l'issue de ce second CTSD, la DSDEN a finalement décidé de créer 21 postes et d'en supprimer 22, dont 3 mesures de carte scolaire dans les collèges de Saône-et-Loire. Pour connaître le détail de ses créations et suppressions, vous pouvez consulter le fichier ci-dessous :**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Créations-suppressions postes Collèges 71